

La dynamique du lien armée-nation au Cameroun.

Par Dr Lionel MESSIA NGONG

Dans **REVUE AFRICAINE DE PROSPECTIVE STRATÉGIQUE (RAPS)**, volume spécial, N°4, « Désaccord sur la paix », 2026

Joseph Vincent NTUDA EBODE (Dir)

Éditions **CENTRE DE RECHERCHE D'ÉTUDES POLITIQUES ET STRATÉGIQUES /UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II**, Page 125 à 145

ISBN : 978-9956-0-2264-9

Article disponible en ligne à l'adresse
<https://www.creps.com>



Distribution électronique

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur au Cameroun. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA DYNAMIQUE DU LIEN ARMÉE-NATION AU CAMEROUN

Dr Lionel MESSIA NGONG

Ph.D Science Politique

Chargé de cours

Université de Yaoundé II

Chercheur associé au Centre de Recherche et d'Études Politiques et Stratégiques (CREPS)

Résumé

La création de l'armée par l'ordonnance n° 59/57 du 11 novembre 1959 va permettre au Cameroun de construire une approche pragmatique des relations civilo-militaires basée sur le lien armée-nation. Ce dernier est influencé de manière constante par le contexte socio-politique, socio-économique et sécuritaire qui marque l'histoire politique et institutionnelle du Cameroun. La dynamique du lien armée-nation puise ainsi sa force dans la diversité sociologique, ethnique, religieuse, culturelle et linguistique de la nation. À cet effet, la dynamique du lien armée-nation repose sur les instruments juridiques et politiques qui permettent de le rendre légitime et crédible. Sur cette base, le lien armée-nation se manifeste non seulement par le soutien de la population aux forces armées dans leur mission de défense de l'intégrité territoriale et de résistance dynamique au plan local mais aussi, à travers la réalisation des travaux extramilitaires, des actions civilo-militaires et militaro-humanitaires des forces armées. À partir de la thèse hoffmannienne de coévolution des acteurs, le présent article analyse les principes qui gouvernent le lien armée-nation et la manière dont, les deux acteurs élaborent les stratégies pour bénéficier des avantages réciproques. Ce qui permet à la nation et à l'armée de maintenir la dynamique du lien armée-nation Cameroun.

Mots clés : armée-nation, instruments juridiques, instrument politique, relations civilo-militaires, actions civilo-militaires.

Abstract

The creation of the army by ordinance n°59/57 of November 11, 1959 will allow Cameroon to build a pragmatic approach to civil-military relations based on the army-nation link. The latter is constantly influenced by the socio-political, socio-economic and security context which marks the political and institutional history of Cameroon. The dynamic of the army-nation link thus draws its strength from the sociological, ethnic, religious, cultural and linguistic diversity of the nation. To this end, the dynamic of the army-nation link is based on the legal and political instruments that make it legitimate and credible. On this basis, the army-nation link is manifested not only by the support of the population for the armed forces in their mission of defense of territorial integrity and dynamic resistance at the local level but also, through the carrying out of extra-military works, civil-military actions and military-humanitarian armed forces. Based on the Hoffmannian thesis of co-evolution of actors, this article analyzes the principles that govern the army-nation link and the way in which the two actors develop strategies to benefit from reciprocal advantages. Which allows the nation and the army to maintain the dynamics of army-nation link in Cameroon.

Keywords : Army-nation, Legal instruments, Political instrument, Civil-military relations, Civil-military actions.